

Bulletin d'adhésion 2018

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE MOBILE

E-MAIL

SITE INTERNET

VOUS ÊTES AGRICULTEUR :

Certifié en bio En conversion En conventionnel

Type de production :

Maraîchers, éleveurs, céréaliers, PPAM et viticulteurs hors cas ci-dessous **140 €**

Viticulteurs sur les appellations : Barsac, Canon-Fronsac, Fronsac, Graves, Haut-Médoc, Lalande-de-Pomerol, Listrac-Médoc, Lussac-St-Emilion, Médoc, Montagne-St-Emilion, Puisseguin-St-Emilion, Sauternes, St-Emilion et St-Georges-St-Emilion **200 €**

Viticulteurs sur les appellations : Margaux, Moulis, Pauillac, Pessac-Leognan, Pomerol, St-Emilion-Grand Cru, St-Estèphe et St-Julien **260 €**

Agriculteurs bénéficiant du statut de cotisant solidaire auprès de la MSA & Porteur de projets en agriculture (tarif réduit) **70 €**

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau FRAB

SI VOUS N'ÊTES PAS AGRICULTEURS Vous pouvez soutenir l'association dans son objet en tant que **MEMBRE ASSOCIÉ**.

Consommateurs **35 €**

Associations **40 €**

Distributeurs, Entreprises etc. **150 €**

Collectivités **500 €**

Merci d'accompagner votre adhésion d'un chèque à l'ordre de **Civam des agrobiologistes de Gironde** et à retourner à l'adresse ci-contre

Virement bancaire possible - demander un RIB

Qui sommes-nous ?

- Une Association loi 1901, composée de producteurs en bio ou en conversion et également d'acteurs du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique (transformateurs, distributeurs, consommateurs...). Agrobio Gironde représente les producteurs de la Gironde au sein de la FRAB et de la FNAB.
- Un Conseil d'Administration se réunit tous les 2 mois environ pour débattre des projets en cours, échanger sur les orientations de l'association et proposer des idées innovantes et structurantes.
- Une équipe salariée à disposition.



• AGROBIO GIRONDE •

347 Avenue Thiers, 33100 Bordeaux

T • 05 56 40 92 02

M • info@agrobio-gironde.fr

W • www.agrobio-gironde.fr

www.bio-nouvelle-aquitaine.com

Les informations recueillies dans le bulletin ci-joint sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concerne.

Agrobio Gironde est soutenue financièrement par :



Agrobio

Gironde

S'IMPLIQUER AVEC AGROBIO GIRONDE
C'EST VOIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
AU DÉLÀ DU LABEL

ENSEMBLE, CONSTRUISONS
UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE ÉQUITABLE
DANS LES TERRITOIRES



• AGROBIO GIRONDE •

Avec la Fnab

FNAB = Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les batailles au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

Avec la Frab Nouvelle-Aquitaine

FRAB = Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- Support : une équipe de 35 salariés est mise à disposition pour les groupements départementaux.
- Coordination des actions de développement de l'Agriculture Biologique sur le territoire. Ces actions sont organisées autour de 5 pôles d'expertise selon la cible à laquelle il s'adresse : vie associative locale, économie et territoire, futurs bio et production.

Agrobio Gironde

- Représente et défend les intérêts des producteurs bio de Gironde,
- Travaille en synergie et dans la complémentarité avec l'ensemble des structures qui œuvrent au développement de la bio,
- Accompagne techniquement les producteurs dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique,
- Facilite l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes en bio,
- Développe des filières bio, locales et solidaires en créant des synergies et dynamiques locales,
- Accompagne les collectivités et entreprises dans leurs projets agricoles et alimentaires,
- Promeut l'agriculture biologique locale auprès des agriculteurs, des élus et du grand public.

Pourquoi adhérer à Agrobio Gironde ?

ÊTRE INFORMÉ ET FORMÉ

de l'actualité des filières bio, des évolutions réglementaires, des aides à la bio... Ces informations vous sont données au moyen :

- des bulletins et guides techniques
- des lettres d'infos plus locales, par département.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans vos démarches d'installation, de conversion, de développement de projets ou de transmission.

ÊTRE RÉFÉRENCÉ

dans le guide et annuaires des producteurs bio de Gironde (vente directe).

BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS

- Pour toutes les formations organisées par le réseau FRAB Nouvelle-Aquitaine (plus de 200 dates par an)
- Pour des outils de communication (panneaux bio, cabas, sachets krafts, ...)
- Pour toutes nos prestations techniques

ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT

pour optimiser votre production biologique

ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS

lors des rencontres techniques organisées (maraichage, arboriculture, élevage, grandes cultures...)

DÉVELOPPER VOS CIRCUITS DE VENTE

Agrobio Gironde peut vous mettre en relation avec les opérateurs économiques en recherche de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés, filières de commercialisation...).

ADHÉRER À AGROBIO GIRONDE, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO ET D'UN RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL.

Par votre adhésion, c'est l'ensemble du réseau que vous soutenez !



COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, Agrobio Gironde reverse une partie :
> à la FNAB, fédération nationale
> à la FRAB, fédération régionale
Le reste de la cotisation permet à Agrobio Gironde de cofinancer ses actions.